

II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS DES
GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS
MEMBRES
du 27 mai 1998
portant nomination de membres du Tribunal de première instance des Commu-
nautés européennes
(98/380/CE, CECA, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS
MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et
notamment son article 168 A,

vu le traité instituant la Communauté européenne du
charbon et de l'acier, et notamment son article 32 *quinto*,

vu le traité instituant la Communauté européenne de
l'énergie atomique, et notamment son article 140 A,

vu la décision 88/591/CECA, CEE, Euratom du Conseil,
du 24 octobre 1988, instituant un Tribunal de première
instance des Communautés européennes⁽¹⁾,

considérant que les mandats de messieurs Josef Azizi,
Cornelis Paulus Briet, Marc Jaeger, Andreas Kalogero-
poulos, Koenraad Lenaerts, Rui Manuel Gens de Moura
Ramos, madame Virpi Tiili et M. Bo Vesterdorf viennent
à expiration le 31 août 1998;

considérant qu'il convient de procéder au renouvellement
partiel du Tribunal de première instance pour la période
allant du 1^{er} septembre 1998 au 31 août 2004;

considérant que, pour compléter le renouvellement partiel
du Tribunal de première instance, il y aura lieu de
procéder à la nomination d'un juge à une date ultérieure,

DÉCIDENT:

Article premier

Sont nommés membres du Tribunal de première instance
des Communautés européennes pour la période allant du
1^{er} septembre 1998 au 31 août 2004:

Monsieur Josef Azizi,
Monsieur Marc Jaeger,
Monsieur Koenraad Lenaerts,
Monsieur Rui Manuel Gens de Moura Ramos,
Madame Virpi Tiili,
Monsieur Bo Vesterdorf,
Monsieur Michael Vilaras.

Article 2

La présente décision est publiée au *Journal officiel des
Communautés européennes*.

Fait à Bruxelles, le 27 mai 1998.

Le président
S. WALL

⁽¹⁾ JO L 319 du 25. 11. 1988, p. 1. Version rectifiée au JO
C 215 du 21. 8. 1989, p. 1. Décision modifiée en dernier lieu
par la décision 95/1/CE, Euratom, CECA portant adaptation
des instruments relatifs à l'adhésion de nouveaux membres à
l'Union européenne (JO L 1 du 1. 1. 1995, p. 1).